

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille  
recrute plusieurs contractuels pour **le semestre d'automne S1**  
pour l'année universitaire 2022-2023

Dans le champ disciplinaire :

**THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE**

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

École nationale supérieure d'architecture de Marseille

Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

**Missions et activités principales**

***Charges pédagogiques et scientifiques :***

L'enseignant[e] dirigera un studio de projet de 1ère année du 1er cycle au semestre d'automne (S1) à hauteur de 108 heures.

**Ce studio se déroule le jeudi.**

Le studio de projet du semestre d'automne s'intitule : « Récit d'un territoire et pensée du projet ».

Les étudiants de première année d'architecture découvrent une matière qu'ils n'ont jamais appréhendée. Cet enseignement propose de les accueillir et les accompagner en convoquant toutes les disciplines au travers d'une immersion dans un territoire qui sera le support des différents projets qu'ils auront à formaliser au cours du semestre.

Le GR2013 a été choisi comme véhicule de cet enseignement. Les enseignants tenteront l'expérience d'y associer la grande échelle métropolitaine et la formalisation de petits projets. Ce sentier métropolitain de 365 km permet d'arpenter des territoires divers à travers des paysages urbains, périurbains, naturels, commerciaux ou industriels. Les étudiants seront invités à explorer, observer, apprendre, raconter pour mieux construire dès le départ, une relation avec ces territoires.

Il est demandé au futur enseignant contractuel :

- d'admettre la représentation des projets des étudiants élaborée sur outils numériques
- de veiller aux caractéristiques constructives et énergétiques des projets des étudiants
- d'avoir une attention toute particulière à l'accessibilité des projets pour tous.

***Obligations de service :***

Le poste correspond à un service d'enseignement de 108 heures de travaux dirigés pour le semestre, non comprises les autres obligations de service. En effet, sont obligatoires la participation aux jurys et aux réunions pédagogiques ainsi que l'encadrement des rapports d'études, le cas échéant.

**Environnement professionnel :**

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiant.e.s chaque année, dont 959 en formation initiale (1er et 2ème cycles) et 13% d'étudiant.e.s étrangers.ères (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiant.e.s. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles

à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

#### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

L'école de Marseille accueille trois unités de recherche habilitées :

L'unité de recherche PROJECT(s) aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits.

Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : "Pédagogie réflexive du et pour le projet" ; "Les territoires et objets multiscales en projet" ; "Projeter face aux risques" ; "Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet" ; "Modèles numériques et méthodes pour le projet".

INAMA : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

MAP-GAMSAU : Le laboratoire MAP-Gamsau est l'équipe fondatrice de l'UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d'architecture de Lyon, Nancy, Marseille et Paris La Villette.

Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier à Marseille. L'équipe s'est recentrée autour d'un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d'étude expérimentales, l'approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d'informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d'application ; des protocoles d'acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public.

Depuis janvier 2016, l'équipe est liée au Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) au travers d'une convention de laboratoire commun (Lab-Com MAP(CICRP)).

#### **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Le projet étant placé dans les études d'architecture au cœur de l'enseignement, une organisation forte et cohérente a été mise en place à l'école de Marseille (33 enseignants TPCAU sur les 64,5 dont 3 professeurs)

En 1er cycle, l'enseignement du projet est organisé sous forme de studios semestriels (648 heures d'enseignement sur 2200 heures, soit 30 % du nombre d'heures total). A ces studios sont rattachés des travaux

dirigés pluridisciplinaires de 16h.

En 2e cycle, l'enseignement du projet structure avec les enseignements de séminaire l'activité des quatre domaines d'études (480 heures, soit 40 % des 1200 heures)

En 1er cycle, une équipe pédagogique est responsable de l'enseignement du projet par semestre et encadre toute la promotion. Elle est organisée en studios travaillant sur la base d'une thématique commune affichée dans le programme. Par ailleurs, outre les travaux dirigés pluridisciplinaires, la collégialité a été renforcée avec les autres domaines d'enseignement. Ainsi, l'enseignement d'analyse architecturale et urbaine est partagé au 2e semestre pour une journée par semaine avec les 3 autres groupes de disciplines : Représentation en 1ère année, Construction en 2ème, Ville et Territoires et Société en 3ème année

***Liaisons hiérarchiques :***

Directrice de l'école

***Liaisons fonctionnelles :***

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; respect impératif de l'emploi du temps.

**Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :**

- être titulaire du diplôme d'architecte avec une vraie culture constructive
- justifier obligatoirement d'une solide expérience professionnelle, hors enseignement, de praticien en matière de réalisations architecturales de 4 ans au minimum, en particulier dans le domaine de la maîtrise d'œuvre.
- avoir acquis une expérience d'enseignement universitaire ou en école de l'architecture en France voire à l'étranger en ayant développé une capacité d'enseignement pratique et théorique du projet
- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires
- **avoir obligatoirement un emploi principal**

**Nature et durée des contrats :**

- Contractuel de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille
- Ce contrat est limité à un 6 mois du 1<sup>ER</sup> septembre 2022 au 28 février 2023
- Base de la rémunération brute : 4320 € servis mensuellement (720 € brut)

**Dossier de candidature :**

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement du projet et de la théorie dans les écoles d'architecture développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum).
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Une copie des diplômes
- Une copie de la carte nationale d'identité
- **La justification de l'activité professionnelle principale (hors enseignement)**

**Dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288

---

Marseille cedex 09,  
Par mail à [direction@marseille.archi.fr](mailto:direction@marseille.archi.fr)

**avant le 20 juin 2022 à 18 heures**  
**[direction@marseille.archi.fr](mailto:direction@marseille.archi.fr)**

Le dossier portera la mention « **recrutement d'un contractuel S1-108h** ».  
Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école, date à définir, **en salle des professeurs.**

**La rentrée universitaire a lieu le 5 septembre 2022**

**Qui contacter ? :**

Hélène Corset Maillard, directrice : [helene.corset-maillard@marseille.archi.fr](mailto:helene.corset-maillard@marseille.archi.fr)